

L'ACTIONNARIAT SALARIE

Programme de Formation 2017: 1 jour

TEBEMANT

Frank Aubry

1 jour

Historique, contexte et problématiques

- Historique et développements : les principaux textes
- **Les nouveautés de la "Loi Macron"**
- Objectifs : de la participation financière à la rémunération globale au 'patriotisme économique'
- Les opérations de privatisation : années 1980, 1990, principes
- Les périmètres de l'actionnariat salarié
- Les droits des actionnaires salariés : droits d'intervention et droits pécuniaires

Mécanismes de l'actionnariat salarié (à jour "loi Macron")

- Les formes de détention des titres : individuelle ou collective
- Les formes de l'actionnariat
- Augmentations et cessions de capital réservées
- Stock – option et attributions gratuites d'actions
- Reprise d'entreprises par les salariés
- La question du prix et celle de la liquidité
- Décote, abondement et valorisation
- Cotation ou non cotation des titres : méthodes
- La reprise d'entreprise par les salariés

Régimes fiscaux et sociaux

- Régimes fiscaux et sociaux : dans le cadre de l'épargne salariale
- Régimes fiscaux et sociaux : hors de l'épargne salariale

Environnement réglementaire

- Les intervenants et leur rôle : instances sociales de l'entreprise et décisions nécessaires
- Les Conseils de surveillance des FCPE d'actionnariat salarié
- La régulation des marchés : le rôle de l'AMF
- Données de marché de l'actionnariat salarié

Supports de gestion collectifs

- FCPE d'actionnariat et SICAVAS
- Effets de leviers, fonds garantis et fonds à promesses
- Fonds de RES : la loi DPAS
- FCPE simplifiés et règles de liquidités : la loi DPAS
- Problématique des dividendes - FCPE à VL corrélée

PREREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de pré requis

POUR QUI

- Responsables RH
- Responsables rémunération et avantages sociaux
- Responsables Administratif et Financier
- Responsables Juridique ou Communication Epargne Salariale.
- Chargés d'affaires (banque, assurance, protection sociale)
- Responsables juridique
- Représentants des salariés
- Membres de Conseils de Surveillance de FCPE

OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser les dispositifs d'épargne d'entreprise et d'actionnariat salarié
- Choisir les dispositifs les plus adaptés aux besoins de l'entreprise et des salariés.
- Comprendre une opération d'augmentation de capital réservée aux salariés
- Etre en mesure de renseigner des salariés et de communiquer sur ces sujets
- Connaître le traitement fiscal et social de l'épargne d'entreprise.

QUELS BENEFICES

À l'issue de cette formation, vous serez capables :

- D'identifier les spécificités de chaque dispositif d'épargne en entreprise
- De sélectionner la solution/les combinaisons de solutions adaptées à l'entreprise
- D'évaluer les coûts et bénéfices de chaque solution
- De les mettre en place dans l'entreprise

EVALUATION DE LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS

INTERVENANTS

- Hubert Clerbois
- Sébastien Roy
- Frank Aubry

Les formateurs sont tous des consultants et professionnels reconnus en épargne d'entreprise, gestion financière ou protection sociale.

PREMIER PRIX DE LA JOURNÉE DE FORMATION

950 € H.T

Pauses café, déjeuner et support de formation inclus dans ce tarif